

AIN-JURA. UNE PLATEFORME DE SOINS VA DEVENIR DISTRIBUTRICE D'UNE COLLECTION DE 36 MONTURES.

Lunettes : Carte Blanche innove

Une nouvelle marque de lunette « 1796 », conçue et produite par des lunetiers de l'Ain et du Jura, sera lancée à partir de juillet 2016.

C'est une petite révolution qui se joue dans le monde des complémentaires santé. Carte Blanche partenaires, une plateforme de soins qui intervient pour le compte d'assureurs ou de mutuelles, souhaite aujourd'hui devenir distributeur de lunettes.



« Nous voulions aussi faire travailler les artisans de l'Ain et du Jura et ainsi participer à l'économie française », précise Carole Delannoy, attachée de direction chez Carte Blanche. Photo d'archives Le Progrès/Julien Billy

Pour ses clients, et donc leurs bénéficiaires, elle vient de créer une centrale d'achat destinée à diffuser sa propre marque dans un réseau d'opticiens partenaires.

Une quarantaine de postes pourraient être créés

« 1796 », c'est son nom, va se décliner au fil d'une collection de 36 montures. Ces dernières seront produites à Morez et Oyonnax, les « fiefs » historiques de la lunetterie française. « Pour la partie création, nous avons entamé un partenariat avec Robert-Claude Rege-Turo. Nous souhaitons proposer un panel varié, qui comprenne des montures femmes, enfants et ados, et nous avons été séduits par les modèles proposés. Nous voulions aussi faire travailler les artisans de l'Ain et du Jura et ainsi participer à l'économie française », précise Carole Delannoy, attachée de direction chez Carte Blanche.

À terme, cette offre devrait largement bénéficier à la filière locale, et notamment à trois fabricants : la société Cemo à Morez et les fabriques Modern'optique et Lucal à Oyonnax. « Ces trois entreprises, ainsi que leurs sous-traitants, représentent un total de 120 employés concernés par le

programme », confirme Robert-Claude Rege-Turo. Un tiers des modèles seront estampillés « Origine France garantie » et les autres bénéficieront du label « Made in France » dès la deuxième année de production. « Nous estimons le potentiel de création de postes à une dizaine d'emplois la première année, suivie, dès la deuxième, d'une embauche de 20 à 30 personnes supplémentaires. Ces postes seront créés dans les trois usines de production, mais aussi chez des sous-traitants, comme les fabricants de branches en acétate ou les ateliers de coloration sur montures métal », ajoute Robert-Claude Rege-Turo.

Vincent Patrin ■